

# *Confédération Africaine des Luttes Associées*

*Confédération Africaine des Luttes Associées* **(C.A.L.A.)**

**Réunion du Bureau Exécutif**

**de la Confédération Africaine des Luttes Associées (C.A.L.A.)**

**Casablanca les 23 et 24 Octobre 2009**

*Réunion du Bureau Exécutif  
de la Confédération Africaine des Luttes Associées*

*Casablanca les 23 et 24 Octobre 2009*

**Octobre 2009**

**Réunion du bureau exécutif  
de la Confédération Africaine des Luttes Associées(CALA)  
Casablanca les 23 et 24 Octobre 2009**

**Ont pris part à la réunion :**

Messieurs :

- ✓ *Raphaël MARTINETTI (Président de la FILA)*
- ✓ *IBNOU ZAHIR Mohammed (Président de la CALA)*
- ✓ *Alioune SAAR (1<sup>er</sup> Vice-président de la CALA)*
- ✓ *Mohsine Noureldeen (Membre de la CALA)*
- ✓ *Ibrahima SAAR (Président de la Commission de la Lutte Traditionnelle)*
- ✓ *Saadeddine BOUCHAIB (Président de la commission technique).*

Et Madame :

- ✓ *Salamata BAH (2<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CALA)*

./.

*La séance officielle a été ouverte par Monsieur le Président de la CALA à 09heures 30, à la salle des Conférences de l'Hôtel RIVOLI en présence :*

- *Du représentant de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc.*
- *De M. le représentant du Comité National Olympique Marocain.*
- *Des membres de la Fédération Royale Marocaine de Lutte*
- *Des représentants de la presse Marocaine.*

### *1) Ordre du jour de la réunion :*

- 1) Ouverture des travaux (discours de bienvenue et orientations de la FILA) ;*
- 2) Détermination des zones Africaines en vue des compétitions et tournois de Lutte ;*
- 3) Mise à jour des Fédérations Africaines (actualisation des listes des styles de lutte gérés par chaque Fédération en vue de leur renforcement) ;*
- 4) Mise en place d'un programme général des compétitions et tournois englobant tous les styles de lutte par zone et par pays.*
- 5) Discussions en vue de dégager les voies et moyens pour l'intégration des styles de lutte au sein des Fédérations de Lutte Africaines conformément aux possibilités offertes par chaque pays concernant : - la lutte traditionnelle, - le Beach Wrestling, - le Grappling, - le Pankration Athlima, - la Lutte à la ceinture et la Data base ;*
- 6) Mises en place des commissions de la CALA ;*
- 7) Mise en place des programmes d'actions des commissions ;*
- 8) Mise en place d'une finale des Championnats d'Afrique après une qualification par zone ;*
- 9) Mise en place du système des maîtrises FILA ;*
- 10) Points divers.*

*./.*

## II) Développement des points de l'ordre du jour :

### 1) Ouverture des travaux (discours de bienvenue et orientations du Président de la FILA).

- *Le discours d'ouverture des travaux, prononcé par le Président de la CALA, a eu pour objet le souhait de bienvenue adressé à tous les membres ayant assisté à cette réunion, et en particulier à Monsieur le Président de la FILA, dont la présence à honoré l'assistance.*
- *Dans ses orientations le Président de la FILA, qui s'est félicité du niveau de développement atteint par la lutte au sein du continent Africain, a incité la CALA à redoubler d'efforts pour organiser des championnats par zone. M. MARTINETTI a évoqué aussi la création du Centre Sportif de Formation Arabo-Asiatique et le renforcement du Centre de Thiès, de Dakar (Sénégal), pour la prise en charge de la préparation des meilleurs lutteurs et lutteuses Africains.*

### 2) détermination des zones :

*Ce point a fait l'objet d'une large discussion de la part des membres présents, où chacun a présenté son point de vue pour apporter des solutions concrètes et fiables. Au terme des débats, les résolutions suivantes ont été dégagées :*

- *Monsieur ABNOUZAHIR prendra contact avec M. PALINFO Président de l'ACNOA pour redynamiser les zones déjà déterminées et restées inactives à ce jour.*
- *Monsieur ALIOUNE SAAR invitera les pays proches du Sénégal pour participer à la réunion de la CONFESJES qui aura lieu à Dakar le 28 Octobre 2009 en vue d'introduire le sujet de la création des zones de compétitions lors des travaux de la conférence de la CONFESJES.*

*./.*

- *M. ALIOUNE SAAR est chargé, en outre, de mener une campagne de sensibilisation auprès des Fédérations Africaines, à l'occasion de la tenue du Championnat d'Afrique de Lutte Traditionnelle, à Dakar, pour que soient mises en place des mesures incitatives à une pratique, plus importante, de la lutte olympique dans la région.*
- *M. le Président de la FILA, a suggéré à la CALA d'associer Monsieur DIDIER, un membre de la coopération Française en Afrique, qui vient d'être désigné en qualité de conseiller pédagogique itinérant de la lutte, pour faciliter les contacts avec l'ACNOA et le CSSA.*
- *M. MARTINETTI, a recommandé, aussi, à la CALA, la mise en place d'une commission dans chaque zone de lutte créée, dont les travaux seront supervisés par un point focal désigné parmi les membres du Bureau Exécutif de la Confédération Africaine des Lutttes Associées.*

**3) Mise à jour des Fédérations Africaines (actualisation des listes des styles de lutte pratiqués dans chaque pays).**

*Les Fédérations Africaines seront saisies par courrier officiel émanant de la FILA afin de les inciter à fournir plus d'efforts en vue d'inclure le plus grand nombre de styles de lutte gérés par la FILA dans leurs programmes d'action en mettant à jour leurs statuts.*

**Points 4 et 5) :** *Ces points, seront débattus au sein des zones créés.*

**6) Mise en place des commissions de la CALA.**

*Les commissions déjà existantes ont été maintenues. La désignation du Président de la commission médicale se fera ultérieurement, lors de la prochaine réunion de la CALA.*

*./.*

## 7) **Mise en place des programmes d'actions des Commissions :**

*A noter que seule la Commission de Lutte Traditionnelle a présenté le programme qui se traduit ainsi qu'il suit :*

- *du 25 au 28 Mars 2010 : Tournoi de Lutte de la CEDEDAO à (NIAMEY-NIGER)*
- *du 03 au 06 Juin 2010 : Championnats de Lutttes Africaine de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Dakar (Sénégal).*

## 8) **Mise en place d'une finale des Championnats d'Afrique après création des zones.**

*Le sujet a été reporté jusqu'à la création des zones.*

## 9) **Mise en place du système des Maitrises FILA.**

*La FILA ayant fourni un grand effort pour mettre en place le système de maîtrises des techniques de lutte, n'a pas manqué de rappeler, par le biais de son Président, présent à la réunion de la CALA, à toutes les Fédérations Africaines la mise en application stricte de ses recommandations méthodologiques pour rehausser le niveau de performance des Athlètes Africains.*

## 10) **Points divers :**

### a) **Les Centres de Formation :**

*Tous les Centres Sportifs de Formation et de préparation de la FILA sont disposés à accueillir les meilleurs lutteurs et Lutteuses Africains, à condition que les Fédérations Africaines de Lutte se rapprochent de leurs CNO pour bénéficier des bourses de solidarité olympique à l'instar des autres sports.*

*./.*

*A noter que Monsieur le Président de la FILA, accompagné des membres de la CALA, a rendu visite au Centre Sportif de Bourgogne (Casablanca) dans la perspective de la réalisation, en collaboration avec ses partenaires, d'un Centre de Préparation Sportive pour la lutte, au Maroc.*

*b) Domiciliation des Championnats d'Afrique :*

- 1) Monsieur MARTINETTI, Président de la FILA a confié l'organisation du Championnat d'Afrique (3 styles) « séniors » 2010, au Nigéria, qui est resté longtemps inactif dans ce domaine.*
- 2) Pour l'organisation des Championnats d'Afrique (cadets et juniors), l'Egypte a présenté sa candidature par l'intermédiaire de Monsieur Mouhcine Noureddine membre du bureau de la CALA. Les conditions financières seront arrêtées en commun accord avec la FILA et la CALA.*

*c) Qualification aux Jeux Olympiques.*

*Monsieur le Président de la FILA a présenté un aperçu sur les modifications apportées au système de qualification aux Jeux Olympiques « séniors » de 2012. Les modifications apportées seront transmises à toutes les fédérations par la FILA.*

*Concernant la qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (14 – 18 ans), le CIO, en accord avec la FILA a instauré un système de qualification par continent. Chaque pays peut qualifier 02 athlètes par catégorie de poids mais il ne peut lui être accordé plus de 05 lutteurs ou lutteuses, toutes catégories confondues.*

*./.*

*Au terme de la réunion, Monsieur le Président de la FILA n'a pas manqué d'adresser ses remerciements à M. le Président de la CALA pour son hospitalité ainsi qu'aux membres de la CALA. S'adressant à Messieurs les représentants de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports et du Comité Olympique National Marocains, M. MARTINETTI s'est félicité de l'apport important de ces 02 institutions, auxquelles il a remis des cadeaux symboliques en guise de reconnaissance aux efforts qu'il n'ont cessé de consentir pour le bien du sport, en général, et de la lutte en particulier, au sein du Royaume du Maroc.*

*Le Président de la CALA*

*M. Mohamed IBNOU ZAHIR*